

# RASSEMBLEMENT DÉPARTEMENTAL – CDCK 05 SAULT BRENAZ

## Du 22 au 26 AVRIL 2024

### Regroupement ouvert aux jeunes toutes catégories

<u>Dates</u>: arrivée attendue à Sault Brénaz base nautique lundi 22/04 à midi – départ de Sault Brénaz le 26 avril vers 15h

<u>Lieu de regroupement :</u> Stade d'eaux vives de Sault Brénaz (lle de la Serre)

<u>Hébergement</u>: Gîte Isle de la Serre (capacité 26 personnes/ tout proche du bassin) et éventuellement sous tentes individuelles et personnelles au camping de la base si plus de 26 personnes.

<u>Matériel</u>: Une liste du matériel (camping, duvets...) sera communiquée prochainement en fonction des l'hébergements retenus.

Prévoir des affaires de sport et des baskets pour le footing + tenues de kayak en double si possible et combinaison néoprène jambes longues !

### Matériel navigation:

Kayak slalom, kayak plastique pour les débutants, AVEC GONFLES

<u>Public concerné</u>: le stage est ouvert aux jeunes toutes catégories (débutants en eaux vives mais ayant déjà une expérience de navigation... aux compétiteurs). A partir de 8 ans environ, avec une autonomie dans la gestion du quotidien.

<u>Encadrement lors du regroupement</u> par des moniteurs diplômés et stagiaires en formation La logistique course/préparation des repas est assurée par des bénévoles des clubs.

### Renseignements pratiques:

## Prévoir un pique-nique pour le lundi midi

Les pâtisseries sont les bienvenues pour les goûters et le petit déjeuner.

## Confirmation d'inscription:

Au responsable de chaque club, qui confirmera au club organisateur le nombre de jeunes de sa structure. La fiche d'inscription et l'autorisation parentale sont à remettre à votre responsable de club qui le transmettra le premier jour du regroupement

Le règlement (au nom de votre club) est à transmettre à votre responsable de club

#### Prix du stage:

## 140€ règlement à l'ordre de votre club respectif.

Comprenant l'accès au bassin, l'hébergement, la nourriture, l'encadrement.

### Contact:

Le référent encadrant de votre club

Club organisateur : Club Champsaur Canoë Kayak/ Chantal Raul 06 36 71 93 20

Fiche d'inscription au regroupement clubs CDCK05 – 22-26 avril 2024
(1 fiche par famille) à retourner avec le chèque de 140€/participant, règlement à l'ordre de votre club
Nom du participant.       Prénom :       N° licence.         Nom du participant.       Prénom.       N° Licence.         Nom du participant.       Prénom.       N° licence.         N° licence.       N° licence.
Club:
AUTORISATION PARENTALE POUR ENFANT(S) MINEUR(s):
Je soussigné(e) Madame, Monsieur.  Demeurant à
Agissant en qualité de père, mère, tuteur, autorise mon(mes) enfants
Nom :
Nom
Nom
à participer au regroupement départemental de canoë kayak (Hautes Alpes) du 22 au 26 avril 2024, ayant lieu à Sault Brénaz. J'autorise le(s) responsable(s) de stage, Mr BOURGUIGNON Romain, Mr DEPOUX Rémi, à faire hospitaliser mon(mes) enfant(s) en cas d'urgence suivant les prescriptions du médecin. Je demande à être informé de toute décision d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale en me téléphonant au n° ci-dessous :  Tél domicile :
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES  1. Nom du médecin traitant :
4. Date dernières vaccinations antitétaniques :
Fait à : Le :
Signature des parents
Convention participative au regroupement
Les participants s'engagent à : Suivre intégralement le programme du stage. Les participants doivent prendre soin de tout matériel mis à leur disposition. Respecter les horaires et entrer dans une logique participative à la vie commune pendant le stage coopérer entièrement, en respect Toutes les demandes et décisions prises par le staff d'encadrement. Respecter le tour de rôle mis en place pour les tâches communes, repas, table, vaisselle, à tenir et à laisser leur emplacement prop jour du départ. Le matériel de navigation doit être aux normes en vigueur et adapté, notamment en termes de sécurité et muni de réserves de flottat Les participants ne sont pas autorisés à fumer, ni à consommer de l'alcool. Les participants ne sont pas autorisés à s'absenter ou à sortir, sans l'autorisation du staff d'encadrement pendant la durée du stage Toute prescription, contre-indication médicale, allergie ou régime alimentaire doit être signalée au staff d'encadrement.
Je, soussigné(e), reconnaît avoir pris connaissance et accepter la présente convention. J'atteste avoir souscrit une licence fédérale de canoë kayak en 2023.
SIGNATURE DU (des) PARTICIPANT(s)  SIGNATURE DES PARENTS pour enfants mineurs